

<b>Zeitschrift:</b>	Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
<b>Band:</b>	58 (1920)
<b>Heft:</b>	33
<b>Artikel:</b>	Un coup de Joran : extrait du Messager boîteux de Neuchâtel : (1850)
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-215761">https://doi.org/10.5169/seals-215761</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## DEUX SONGES

**L**e pasteur et l'instituteur d'un de nos villages, ne sont pas précisément bons amis. Le premier reproche au second d'aimer trop à « laper le carton »; le second en veut au premier de son excessive austérité.

L'autre jour, le pasteur et l'instituteur se rencontrent nez à nez. Ils font quelques pas de conserve. Le pasteur en profite pour adresser un petit fion à l'instituteur :

— J'ai fait, l'autre jour, un drôle de rêve, raconte-t-il. J'étais dans les pas-perdus du paradis. Tout à coup, j'entends un bruit assourdissant de voix venant d'une pièce contiguë. J'ai cru reconnaître la vôtre criant : « *Stök!* » Intrigué, je demande à une personne qui était là et qui paraissait connaître les lieux ce qu'était ce vacarme. Elle me répondit qu'il ne fallait pas y prendre garde, que c'était la salle des instituteurs.

Et ce disant, l'écclesiastique lance un regard malicieux à l'éducateur de la jeunesse.

Celui-ci feint de n'avoir rien vu, et, du ton le plus aimable, réplique :

— C'est très amusant, monsieur le pasteur, ce rêve. Et voyez quelle drôle de coïncidence. J'ai fait un songe tout semblable. Comme vous, je me trouvais dans le vestibule du paradis. Curieux, je questionnai la personne qui semblait remplir la charge de gardien sur la destination des diverses pièces dont je voyais les portes autour de moi. « Quelle est cette salle », demandai-je en désignant une des portes de droite. « Celle-là, c'est la chambre des pasteurs », me dit-il. Comme je n'entendais aucun bruit et sûr que je n'étais pas surveillé, je m'avancai doucement et entrebâillai la porte. Quelle fut ma surprise !... La salle était encore absolument vide.

La glace était rompue. Le pasteur et l'instituteur se donnèrent une cordiale poignée de mains.

G. H.

**Littérature officielle.** — Une de nos autorités communales a fait afficher, vers la fin de mars, l'avis suivant, qui nous est transmis textuellement par un de nos lecteurs :

« La municipalité de X... avise les propriétaires de poules et autres animaux de basse-cour, que la divagation de ces animaux est interdite du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> novembre 1895.

» Chacun de ces animaux surpris en divagation sera passible d'une amende. »

Cet avis nous rappelle, par la pureté de son style, un rapport d'un de nos gardes-champétres qui déclarait mordicus avoir surpris des poules — probablement aussi en état de divagation — « dans l'exercice de ses fonctions ».

## POUR FAIRE UN DUC

**L**'EMPEREUR revenait de l'armée, où il avait obtenu de nombreux succès. De tous les côtés pleuvaient titres, décos, grades, promotions. Le maréchal Lefebvre fut un de ceux qui, dit-on, eurent la plus belle part des faveurs méritées.

Très peu de jours après la prise de Dantzig, l'empereur, voulant reconnaître les services et la valeur dont ce maréchal avait fait preuve à la prise de cette place, l'envoya chercher à six heures du matin. Celui-ci accourut aussitôt et fit prévenir l'empereur de son arrivée.

Napoléon était occupé à travailler avec le prince Berthier.

— Ah ! ah ! dit-il, je vois avec plaisir que *Monsieur le duc* n'a pas été long à faire sa toilette.

Et se retournant du côté de l'officier d'ordonnance de service :

— Allez dire au duc de Dantzig que je ne l'ai fait appeler de si bonne heure que pour avoir le plaisir de déjeuner avec lui ce matin.

— Mais, sire, reprit l'officier d'ordonnance, je prendrai la liberté de faire observer à Sa Majesté que la personne qui est là et qui attend ses ordres n'est pas un duc : c'est le maréchal Lefebvre.

— Monsieur, répliqua Napoléon, lorsque je fais un duc, le prenez-vous pour un conte ?

L'officier, déconcerté par ce jeu de mots, était resté interdit. L'empereur, s'en étant aperçu, reprit en souriant :

— Allez, allez, monsieur, et dites au *duc de Dantzig* que dans dix minutes nous allons nous mettre à table.

En effet, le maréchal ayant été introduit, déjeuna avec l'empereur et le major général. Le repas ne fut pas long, comme d'habitude, et lorsqu'on eut quitté la table, Napoléon ouvrit une espèce de nécessaire qui était sur sa cheminée, y prit un paquet et, le donnant au maréchal, il lui dit :

— *Duc de Dantzig*, je vois que vous aimez le chocolat, en voici d'excellent...

Après quoi, il lui serra la main en ajoutant :

— Au revoir, *monsieur le duc*.

De retour chez lui, le maréchal, qui ne comprenait rien à ce titre de *duc* dont Napoléon venait de le gratifier, ni au cadeau qu'il venait de lui faire, soupçonna quelque surprise dans le paquet qu'il avait dans sa poche; l'ayant ouvert, il y trouva, avec le brevet qui lui concédait le nouveau titre, 300,000 francs en billets de la Banque de France.

**Une conversion rapide.** — Un jeune auteur, encore sans réputation, envoie à Dumas le manuscrit d'une comédie, priant le grand écrivain d'être son collaborateur. Dumas, indigné d'une telle audace, prend la plume et écrit : « Comment osez-vous proposer, monsieur, d'atteler ensemble un cheval et un âne ? »

L'autre répond par retour du courrier : « Comment osez-vous, monsieur, m'appeler un cheval ? »

Dumas s'empresse de lui répondre : « Mon ami, envoyez-moi votre comédie. »



UN COUP DE JORAN

Extrait du *Messager boîteux de Neuchâtel (1850)*.

**L**y a une vingtaine d'années, alors qu'une dizaine de bateaux à vapeur sillonnaient nos eaux d'Yverdon à Bienne, trois messieurs de Neuchâtel, descendus de *La Flèche*, à la station de la *Maison rouge*, suivaient le sentier de halage qui longe les méandres de la Thièle, et après avoir contourné le pont de pierre, qui sera bientôt mis au rebut, et le vieux château qui va être délaissé sur la rive bernoise, ils étaient parvenus à St-Jean, où l'ancien pont de bois existait encore à deux pas du bureau de l'ohmgeld. La journée était chaude, le soleil s'abaisse vers la large crête de Chaumont, et les ombres des peupliers et des saules s'allongeaient sur les prés où les paysans du Landeron mettaient en meules leur foin de marais.

— Voilà une belle aile claire et tranquille, dit un des voyageurs; il est 6 heures, c'est le moment de piquer une tête pour se rafraîchir les pattes.

— Attends au moins que nous soyons arrivés à l'abri de ces buissons pour nous déshabiller. A propos, l'un de vous a-t-il des caleçons ?

— Ma foi, non; d'ailleurs peu importe, personne ne nous connaît.

Peu après, on entendait trois plongeons retentissants, et nos Neuchâtelois, qui nageaient comme des phoques et se défaisaient comme des Anglais, se livrèrent à une série d'exercices de la plus haute école. Tantôt sur le ventre, tantôt sur le dos, descendant la rivière ou la remontant, faisant la planche, la culbute, la colonne; ils s'enivraient des délices du bain et ne remarquaient pas que le joran s'était levé et balayait la plaine par rafales intermittentes qui fouettaient les arbres et courbaient les roseaux.

— Qu'est-ce qu'on voit, là-bas, flotter sur la rivière, dit l'un d'eux en levant le nez; je crois, ma parole d'honneur, que c'est nos habits ?

— Mais oui, dit un autre. Ah, mon Dieu ! je reconnais mon pantalon de nankin.

Et le voilà, nageant à perdre haleine, les yeux fixés sur sa défroque jaune qui suit majestueusement le fil de l'eau. Il allait l'atteindre lorsque, à un contour, il se trouve en face du *Neptune*, petit remorqueur qui remontait la Thièle, entraînant à sa suite trois grosses barques de Soleure. Malédiction ! voilà les habits sous les roues et le pantalon de

nankin, battus en neige avec une force de 30 chevaux.

— Holà, hé, mes habits, arrêtez, crie le nageur essoufflé, arrêtez donc !

O spectacle lamentable ! il voyait toutes les pièces de sa garde-robe accrochées à la roue, qui les plongeait et les replongeait dans l'eau verte avec une brutalité révoltante.

Le *Neptune* fit halte; on détacha, non sans peine, les hordes ruisselantes de cette essoreuse d'un nouveau genre, et le navire continua sa marche en jetant dans le ciel bleu des tourbillons de fumée.

Lorsque le nageur rejoignit ses compagnons, il les trouva en proie à une grande détresse; leurs habits avaient aussi disparu, le joran les avait roulés sournoisement dans la Thièle qui les emporta au lac de Bienne. L'un n'avait plus que ses souliers, son chapeau de paille et sa montre qu'il avait suspendu au tronc d'un saule; l'autre était plus heureux, son chapeau *tube* lui restait, ainsi que sa chemise, sur laquelle il avait eu la précaution de placer ses bottes.

— Un pantalon pour trois, dit l'un d'eux, après un silence employé à constater toute l'étendue du désastre; c'est peu...

— Très peu, effectivement, répondirent les autres, surtout quand il est plein d'eau.

— Et déchiré, encore.

— Est-il déchiré ?

— Parbleu ! ces vapeurs, ça n'a point de sentiment; je crois qu'il n'y a plus de fond.

— Alors, c'est le comble du malheur !

— Si seulement il nous poussait des plumes pour abriter notre misère.

— Joran de Chasseral, ce sont là de tes coups !

— Comment peux-tu avoir le cœur de plaisanter, toi qui nous a mis dans cet affreux pétrin !

— Moi ?

— Oui, c'est toi qui nous a engagés à nous baigner dans cet endroit maudit.

— Attendez, dit Arthur, celui qui avait une chemise, je m'en vais profiter d'un moment où il n'y aura personne, pour traverser le pont et chercher des habits au château de St-Jean.

— Voilà une idée, mais fais diligence, car ce joran me perce le dos comme un cent d'épingles.

M. Arthur s'avança vers le pont en cherchant à se dérober aux regards indiscrets. Mais au moment de s'y engager, il aperçut une carriole qui s'en venait au petit trot conduite par un monsieur vêtu de noir: c'était le pasteur de Cerlier avec ses filles. Derrière la carriole apparaissait une longue file de demoiselles de la pension de Montmirail, cheminant deux à deux, s'exerçant tant bien que mal à parler le français, et jetant des regards curieux dans toutes les directions.

Que faire ? M. Arthur, hors de lui, tourne les talons, s'élance vers une meule de foin de marais et s'y incruste profondément.

— Lâche ! va, lui cria M. Eugène, celui qui avait froid dans les dos, si j'avais une chemise, je te montrerais....

Lorsque la route fut libre, M. Arthur, se rappelant les traditions antiques, ouvrit les bras comme Arnold de Winkelried et, les refermant, serra sur son cœur autant de foin qu'il put en embrasser, puis s'enveloppant de ce vêtement improvisé, il courut à toutes jambes vers le pont.

— Coquin, voleur ! crient les paysans, veux-tu laisser notre herbe.

On le poursuit, mais il gagne de vitesse, sa course devient désespérée.

— Où peut-il aller comme ça, en chemise, dit un paysan, que fera-t-il de ce foin ?

— C'est une gageure, dit un autre, je parie une bouteille que c'est une gageure... un homme qui possède un si beau chapeau...

— Oui, mais le reste de son uniforme n'est pas opulent.

— Je crois plutôt que cet homme est un socialiste, un communiste, un matérialiste, un monstre d'immoralité; le monde devient de plus en plus pervers.

Cependant, notre coureur atteint le château de St-Jean, passe sans s'arrêter devant le gendarme bernois qui fumait sa pipe, assis sur son banc, en

lisant l'*Intelligenzblatt* et avise, dans la cour, un domestique qui étrillait un cheval.

Brave homme, pourriez-vous me cacher dans la grange et me chercher des habits; vous n'aurez pas à vous en repenter.

— Vous cacher, pourquoi? Avez-vous peut-être fait la contrebande? ajouta le domestique à demi-voix.

— Non, le vent a pris mes habits pendant que je me baignais; il ne me reste que ma chemise et mes bottes.

— Tout de même, fit le valet qui avait peine à comprendre.

— Je vous le jure; deux amis plus nus que moi, attendent mon retour au bord de la Thièle. Allons, dépêchez-vous, ce n'est pas une plaisanterie.

— N'est-ce pas monsieur Arthur B....? dit une voix de femme, monsieur Arthur B.... de Neuchâtel?

Derrrière lui, une dame charmante, en fraîche toilette, une ombrelle à la main, entraîna au château. Le saisissement du baigneur fut tel qu'il fut près de s'évanouir et put à peine faire un demi-tour pour lui présenter ses herbes.

— Grâce, madame, grâce, dit-il d'une voix mourante, ayez pitié de moi et de mes amis. Etre mal vêtu, c'est mortifiant, mais manquer du nécessaire, c'est atroce. Faites en sorte qu'on nous prête des vêtements, les nôtres ont été emportés dans la Thièle par un coup de joran.

— Honny soit qui mal y pense! dit la dame avec à-propos en réprimant un sourire.

Elle était généreuse, cela se voit quelquefois; au lieu de se montrer offensée ou de se croire compromise, elle aida ces malheureux à sortir d'embarras; elle remua tant et si bien que le domestique revint bientôt avec une brassée de hardes.

Une fois vêtu et ayant repris son assurance, M. Arthur porta la main dans ses goussets pour chercher son porte-monnaie; sauf quelques miettes de pain sec, les goussets étaient vides. Il resta un moment interdit.

— Merci, brave homme, dit-il enfin, vous comprenez, ma bourse est au diable avec mes habits, mais vous ne perdez rien pour attendre un jour.

Avec quelques délices, les compagnons morfondus sous leur buisson, revêtirent un costume de rencontre, et avec quel orgueil ils se pavèrent, bien et duement culottés, sur ces rives où naguère ils posaient en naturels de l'Australie. Aussi, lorsque le *Cygne*, cinglant vers Neuchâtel, s'arrêta pour faire escale, ils montèrent à bord d'un pied léger, et plus légèrement encore se coulèrent dans une cabine où ils se firent servir des réconfortants.

Depuis cette aventure nos trois aventuriers n'ont jamais leurs habits, même pour se coucher, sans les charger d'un poids de vingt-cinq kilogrammes.

Chat échaudé craint, etc.....

#### COUENARDA ET PUNECHON

**L**'AUTRO dzo, pè la caserna dè Lozena, on sordà dè pè Dzenèva, ion dè cliaño gaillà que ne font que dái farcès et dái couenardès, vollie dessuvi on brâvo lutenieint vaudois, et se mettre à boëlâ dein lo grand colidoo dè la caserna :

— Demi-tou, guéauche! arche!

Lo majo, qu'ouït cein, et que recognâi la voix dão gaillà, soô dè sa tsambre et crié à lulu :

— Deux fois vingt-quatre heures de salle de police au fusilier Bisquet pour avoir imité la voix de son lieutenant en gueulant comme un bourisque!

Un désastre. — La population de \*\*\* est dans la consternation!

La fièvre aphteuse s'est déclarée dans l'immeuble où se trouvent les instruments du corps de musique de la localité. Ils ont été mis sous séquestre jusqu'à la désinfection, ordonnée par l'autorité. Celle-ci n'ayant pas été faite, paraît-il, assez soigneusement, ce qui devait arriver arriva: tous les instruments, sauf les clarinettes et les plaques ont la surlangue et rendent des sons lamentables, des beuglements épouvantables. Affolés, quatre sociétaires ont disparu et le directeur a démissionné.

A. L.-C.

A l'école :

— Quel est le pluriel de « enfant »?

— Jumeaux! monsieur, s'écrie tout fier un écolier.



#### EN RUPTURE DE BAN

##### II

Il fait sombre, il n'y a pas de lune. Voici la palissade du jardin, les carrés de légumes de la mère Autier; plus loin, ce sont les fleurs que Rosine cultive elle-même, car elle aime les fleurs, surtout celles aux teintes vives.

Cette ombre, cette forme claire qui s'avance, hésitante d'abord, puis rapide, c'est Rosine, la bien-aimée.

Le cœur de Justin bat comme jamais encore il n'a battu, pas même le jour où il a dit: « je t'aime » sous les pommiers en fleurs, pour la première fois, à celle qui vient à lui comme la flèche.

Elle l'a reconnu dans le crépuscule. Faut-il qu'elle ait langui après lui pour mettre tant de hâte à le rejoindre.

— Rosine, ma Rosinette chérie, murmure tendrement notre municipal.

Et Rosine va répondre sur le même ton, cela va sans dire.

Oui, gare de devant, pauvre naïf amoureux!

Cette bouche plissée, crispée, ces yeux dilatés, fureux, cette roideur d'indignation, ce tremblement précurseur d'un déchirement, cette voix surtout, sèche, rude, glapissante, tout cela est-il bien de Rosine? Justin rêve-t-il? A-t-il devant lui une sotte et mensongère caricature de sa bien-aimée? Ou bien le ciel lui montrerait-il d'avance la Rosine maîtresse de son foyer, la Rosine des mauvais jours gris où la querelle conjugale — horreur et malédiction — sévit au logis?

Cela donne à réfléchir avant de s'embarquer dans la nef du mariage. Oui, vraiment.

— Misérable! Qu'as-tu fait? D'où viens-tu? Toi, un municipal, un homme qui doit être d'escient, de conduite et de sorte, faire ce que tu fais...

— Mais... Rosine...

— Il n'y a pas de « mais, Rosine ». A-t-on jamais vu un « tadié » pareil?... Le gendarme, pour sûr, était à la pinte, puisqu'il ne t'a pas empoigné au collet.

— Rosine... je ne crovais pas être reçu... Pour ce qui est du gendarme, je ne l'ai pas vu...

— Si, moi, j'étais gendarme, je te garantis bien que je ne t'aurais pas laissé courir.

— J'ai passé par les champs, Rosine, ma Rosine...

— Par les champs? C'est être encore plus renard et plus serpent que les autres...

— Rosine, calme-toi... Après ce que tu m'as écrit, j'avais la tête à l'envers, je souffrais...

— Y a-t-il, oui ou non, la surlangue à Nens, ton village?

— Je ne pouvais vivre sans te revoir...

— Pas de ces manières. Réponds. Y a-t-il la surlangue dans ton village, oui ou non?

— Oui, mais pas chez moi, mon étable est indemne... Par conséquent...

— Voilà des raisons de gamin. Des municipaux pa-reils, on en a soupé. La surlangue est à Nens et tu n'as pas autre chose à faire qu'à rentrer chez toi, par le chemin des honnêtes gens, entends-tu? Oui, le chemin où l'on rencontre le gendarme...

— Rosine, Rosine...

— Tu as voulu escamoter la loi, c'est la loi qui te prendra au collet. Si tu ne rentres pas à Nens par le chemin du gendarme, tu peux te chercher quelqu'un d'autre. Rosine Autier n'épousera jamais un lâche...

— Rosine, sois raisonnable... Après ce que tu m'as écrit, je...

— Et autre chose: si la surlangue éclate ici, à Ronchy, c'en est fini entre nous. Tu entends? Prends la chose pour dite, une fois pour toute. Une femme qui se respecte n'a qu'une parole. Et, Dieu soit bénî, j'a-toujours su me respecter. Que chacun s'arrange de façon à en dire autant. Et bien le bonsoir, monsieur le municipal!

Sur ces mots, Rosine vire des talons et disparaît.

Et notre Justin, confondu, anéanti, ayant senti le ciel couler sur sa tête, demeure immobile devant la palissade. Le voici qui tire son mouchoir, mais ce n'est point pour se moucher.

Ces femmes, dans quels états elles peuvent nous mettre!

Justin s'arrache enfin à son immobilité. Il s'agit de rentrer au logis et sa conscience l'oblige à passer sur le chemin barré, où se tient Pandore. Or si Pandore est à son poste et si Pandore est représenté par Cor-

baz, ce ne sera pas commode. Le gendarme Corbaz est un moustachu grincheux, il a beaucoup d'un officier prussien, il parle sec et ne connaît que la consigne, la loi, dont il est le plus roide représentant. Mieux vaut presque avoir affaire avec M. le préfet lui-même.

Il fait nuit, maintenant, le chemin est solitaire. Justin distingue le barrage à la croisée des routes, avec les écrits officiels. Si Corbaz était à la pinte, à l'*« Ecusson Vaudois »* de Ronchy et s'il y avait moyen de passer comme chat sur braise? Quelle chance ce serait là! Après cet affront douloureux fait par Rosine, cette chance, en compensation, lui viendrait bien.

Oui, il se peut fort bien que le gendarme Corbaz buvait son verre à la pinte, il y a une demi-heure, même dix minutes. Cela est même plus que probable.

Toujours est-il qu'il est là, en faction, aussi droit qu'un piquet et guère plus tendre, à le voir.

Il a déjà reconnu le municipal de Nens à qui il a affaire.

— Bien le bonsoir, Corbaz, fait notre Justin, fort mal à son aise. Il fait doux, ce soir, et...

— C'est pour savoir s'il fait doux que vous êtes allé à Ronchy en rupture de ban, vous, un homme qui sait les choses et doit donner l'exemple? Belle conduite pour un « précot » de Nens.

— Corbaz, mon ami, je ne suis pas un « précot ». Mais je sais que vous êtes un brave cœur et... On pourra s'arranger... Ce n'est pas l'affaire d'une bonne-maman, d'un ou deux verres qui...

— Vous voulez me corrompre, clame le gendarme. Tout municipal que vous êtes, ça ne prendra pas, entendez-vous? La loi est la loi...

— Que diable! On ne dit pas le contraire.

— Il y a les pénalités...

— On ne conteste rien.

— Et puisqu'il vous a plu d'aller à Ronchy mettre la fièvre aphteuse...

— Corbaz, je vais tout vous dire. Vous êtes marié, vous avez passé par là, vous, un brave et digne époux, un père de famille modèle... Oui, modèle, tout le monde le dit, je ne flatté pas... Et par dessus tout, un excellent gendarme...

— C'est bon! C'est bon!... Vous voulez m'attendrir... Revenons à la loi...

— On y reviendra, que diable! Je ne serais pas Justin Boret, fils de Justin, si je n'avais pas le respect de la loi... J'ai ma fiancée à Ronchy, vous le savez bien, la Rosine Autier... Elle m'avait écrit de ces choses, quoi... Que j'ai voulu la revoir, j'étais fou, je n'ai plus pensé à rien qu'à cela...

— Allez, passez, dit soudain cet étrange Corbaz. N'y revenez pas... Je ne vous signale en contravention que si la surlangue éclate à Ronchy, d'ici à quatre ou cinq jours!

— On vous revaudra ça, Corbaz.

Et Justin se fond dans la nuit.

Mais il n'ignore pas, l'infortuné, que deux épées de Damoclès sont suspendues sur sa tête: si la surlangue éclate à Ronchy, il va sans dire — un municipal écoper toujours — que ce sera sa faute à lui, Justin Boret, et M. le préfet le saura... et, du même coup, il perdra Rosine! Des deux épées ci-dessus, jugez quelle est la plus meurtrière.

Oui, que le cas critique de notre artilleur serve de leçon aux jeunes gens dont le cœur bat la générale: ne vous laissez pas subjuguer et entortiller par l'amour, même s'il vous fait souffrir en coquin qu'il est.

(A suivre.)

Ad. VILLEMARD.

**Royal Biograph.** — Cette semaine: « Maciste athlète », grand roman d'aventures sensationnelles en quatre parties; une nouvelle série de music-hall avec The Burtinos, acrobates sur la corde; le cirque Fisher; Weelock et Hay, intermède comique à bicyclette, etc.

**PHOTOS GIROD, 29, RUE DE BOURG, 29  
LAUSANNE — Ouvert jours et dimanches.**

**Vermouth NOBLESSE**  
**DÉLICIEUSE GOURMANDISE**

SE BOIT GLACÉ

6462 L.

**FUMEZ LES CIGARES FROSSARD**

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT.

J. MONNET, édit. resp.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.